



Affichage publique d'une lettre adressée à la mairie

Par **Mohira89**, le **10/03/2009** à **16:13**

Bonjour à tous,

Nous habitons un village de 1000 habitants et nous venons de faire signer une pétition pour nous opposer à un projet du maire et de ses conseillers municipaux (construire un groupe scolaire de 3 000 000 euros pour 82 élèves...!).

Nous venons de leur écrire pour leur demander une réunion publique à ce sujet.

Je voudrais savoir si je peux [fluo]afficher, chez les commerçants du village, une copie de ce courrier[fluo] pour en informer un maximum de gens.

Merci d'avance pour votre précieuse aide.